

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

==_==_==_==

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

==_==_==_==

**DIVISION EVALUATION, PROGRAMMATION,
SUIVI DES INVESTISSEMENTS**

==_==_==_==

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une foi**

==_==_==_==

***RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DE PROJETS ET
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES REGIONS DE SIKASSO,
SEGOU ET MOPTI***

DU 08 AU 22 DECMBRE 2015



DECEMBRE 2015

Sommaire

INTRODUCTION	2
I- DEROULEMENT DE LA MISSION	3
A- <i>CONTRAT PLAN ETAT – OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL SELINDUE (ODRS) - PRODUCTEURS</i>	<i>3</i>
B- <i>PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACOLE DE SIKASSO (PRODEFA).....</i>	<i>8</i>
C- <i>PROJET DE RECONSTITUTION DU STOCK NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE.....</i>	<i>12</i>
D- <i>PROGRAMME QUINQUENNAL D’AMENAGEMENTS PASTORAUX (PQAP)</i>	<i>15</i>
E- <i>PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L’IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE (PID-BS).....</i>	<i>17</i>
II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	24
III- SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION	26
IV- CONC LUSION	29
ANNEXE.....	30

INTRODUCTION

Suivant l'ordre de mission n°0089/MEF-SG du 02 Décembre 2015, une mission de suivi physique et financier des Projets et Programmes (P/P) d'investissement public s'est rendue dans les régions de Sikasso, Mopti et Ségou du 08 au 22 décembre 2015.

Au niveau national, la mission était composée de :

1. **M. Diakaria KONE, Planificateur, DNPd, Chef de mission ;**
2. **Mme SAMAKE Haoua CISSE, DNPd, membre ;**
3. **M. Kotié DIAKITE, CPS/SDR, membre;**
4. **M. Ahmed CISSE, Chauffeur, DNPd.**

Au niveau de chaque région concernée, la mission a été appuyée par un cadre de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP). Ces représentants sont :

Messieurs :

- **Yousseuf KANOUTE, DRPSIAP Sikasso ;**
- **Mohomodou Alido MAIGA, DRPSIAP Mopti ;**
- **Bakary Siaka TRAORE, DRPSIAP Ségou.**

La mission s'inscrivait dans le souci de parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat des projets d'investissement public. Ainsi, l'objectif des missions de suivi physique et financier sur le terrain est de faire le point de la situation d'exécution des projets/programmes à visiter et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Cette mission de suivi - évaluation organisée par la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) au cours du 2^{ème} semestre de l'année 2015, concerne quelques projets et programmes inscrits au PTI 2015-2017 et au BSI 2015. Il s'agissait du :

- Contrat Plan Etat-Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) – Producteurs ;
- Projet de Développement de la Filière Aquacole de Sikasso (PRODEFA) ;
- Projet de Reconstitution du Stock National de la Sécurité Alimentaire ;
- Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux ;
- Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Bani et à Selingué (PID-BS).

C'est pour améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'Investissement Public au Mali, que la DNPd s'est inscrite dans le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phase II (PAGAM/GFP II), qui a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des Projets/Programmes. Pour ce faire, toutes les actions de la DNPd au titre du PAGAM II s'inscrivent dans l'axe n°1 intitulé « **Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget** ».

Ainsi, la présente mission a débouché sur les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financière des projets/programmes est connu,
- les contraintes et goulots d'étranglements entravant la bonne exécution des projets visités sont identifiés,
- les recommandations pertinentes à la prise de décision sont formulées.

I- DEROULEMENT DE LA MISSION

Dans les différentes régions concernées, la mission a tenu d'abord une séance de travail avec la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, séance au cours de laquelle, un représentant a été désigné pour prendre part à ladite mission. Ensuite, une visite de courtoisie a été rendue aux différentes autorités administratives et politiques régionales pour leur faire part du contexte et de l'objectif de la mission avant de solliciter leur accompagnement pour sa réussite. Les travaux se sont poursuivis au niveau des services techniques de l'Etat assurant la tutelle administrative et/ou financière des projets ciblés, compte tenu de leur rôle prépondérant dans la mise en œuvre des projets/programmes et dans l'atteinte des résultats escomptés.

Enfin, la mission s'est entretenue avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) sur l'état d'exécution physique et financière au terme duquel un chronogramme de visite de terrain a été établi, des échanges ont eu lieu aussi entre la mission et certains bénéficiaires directs.

Les résultats obtenus ont été restitués aux responsables de projet/programme en vue de recueillir leurs observations et suggestions avant la rédaction du rapport final.

La mission s'est déroulée ainsi comme suit :

A- CONTRAT PLAN ETAT – OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE SELINDUE (ODRS) – PRODUCTEURS 2014-2016

Le présent Contrat - Plan a pour objet de définir les engagements de l'Etat, de ODRS et des Producteurs dans le cadre de la mise en œuvre à court et à moyen termes d'un programme commun relatif à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, au développement socio-économique de la zone, à la protection de l'environnement, au développement des activités de promotion féminine, à la promotion de l'emploi des jeunes, au renforcement du Partenariat Public Privé, au renforcement des capacités d'intervention des acteurs, des organisations de producteurs, des Collectivités Territoriales.

L'ODRS est chargé, dans le cadre de la politique nationale de développement rural, de proposer et d'exécuter tous les projets et programmes concourant à la promotion du monde rural à travers des actions de développement intégré dans sa zone d'intervention. Cette zone couvre :

- les plaines du Ballé et du Sankarani en amont du barrage Sélingué;
- le lac de retenue, sa zone d'inondation et les périmètres aménagés au pied du barrage ;
- la vallée du Sankarani et ses plaines inondables aménagées ou à aménager en aval du barrage jusqu'au confluent avec le fleuve Niger à Kourouba ;
- le bassin versant du Sankarani et du Ballé.

La zone de l'ODRS s'étend sur deux Régions administratives, quatre Cercles et dix neuf Communes répartis comme suit : les Cercles de Yanfolila et de Bougouni pour la Région de Sikasso, les Cercles de Kangaba et de Kati pour la Région de Koulikoro.

Le présent Contrat – Plan 2014-2016 a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la zone d'intervention de l'ODRS dans un contexte de gestion durable des ressources naturelles et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

1. Séance de travail avec l'ODRS

A Sélingué, la mission s'est entretenue avec le Directeur Général de l'ODRS en la personne de Dr Mamadou M'Baré COULIBALY, entouré pour la circonstance par ses proches collaborateurs. Le Directeur a surtout mis l'accent sur l'écart observé entre les engagements pris et les réalisations financières de l'Etat. Il a également mis l'accent sur l'état de dégradation généralisée du réseau d'irrigation (canaux primaires, secondaires et tertiaires) et les ouvrages d'exhaures (station de pompage en panne). Par rapport à la génération des ressources propres, il a stigmatisé le niveau faible de la redevance eau qui constitue la seule source de ressource propre (35 000F/ha). Il a fait ressortir, au niveau du périmètre de Manikoura, les difficultés rencontrées dans la conception des casiers rizicoles, qui sont irrigués par pompage électrique ce qui grèverait le coût d'exploitation des parcelles. Du coup, on assiste à une réticence des exploitants dans le paiement de la redevance eau à Manikoura, soit un taux de recouvrement d'environ 10% entre 2006-2014.

2. Situation d'exécution financière

Les recettes propres ont été recouvrées à hauteur de 93 838 350 F CFA, soit 48,84% des prévisions du Contrat-Plan et un taux d'exécution de 94,26%¹. Cette contre-performance a été expliquée par la non-exploitation de l'écloserie et de l'usine de glace par l'ODRS compte tenu de la cession de ces infrastructures à un prestataire privé.

D'un coût total de 1,650 milliards² F CFA couvrant la période du contrat plan 2014-2016, le décaissement cumulé à la date du 30 septembre 2015 s'élève à la somme de 837 millions soit un taux de décaissement global de 50,73%. Toutefois, la direction de l'ODRS a signalé un gap de 176,500 millions au titre des engagements de l'Etat sur l'exercice budgétaire 2015.

Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler qu'à la lumière du contrat plan, l'ODRS bénéficie d'un accompagnement financier du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA -DCI) à hauteur de 700 millions (350 millions pour les années 2015 et 2016) et de l'appui du PID-BS dans le cadre de la sécurisation des productions agricoles.

3. Situation d'exécution physique

La synthèse des réalisations physiques au titre du premier semestre 2015³ est indiquée par engagement comme suit :

- **Maintenir les superficies déjà aménagées par l'entretien régulier des réseaux d'irrigation, de drainage et des stations de pompage pour une meilleure gestion de l'eau d'irrigation**

L'ODRS a procédé, courant 2015, aux travaux d'entretien des périmètres, qui ont été essentiellement focalisés sur :

- le curage, le nettoyage et le faucardage du réseau primaire d'irrigation sur plus de 23 000 mètres linéaires et du réseau secondaire sur plus de 34 640 mètres linéaires ainsi que le

¹ Rapport d'évaluation du contrat plan 2014-2016, produit en septembre 2015.

² Coût à la charge de l'Etat au titre du BSI.

³ La mission n'a eu que copie du rapport d'évaluation 2015

curage, le nettoyage et le faucardage du réseau secondaire d'irrigation sur 34 402 mètres linéaires ;

- le curage manuel de 14 512 mètres linéaires de drains primaires et de 23 341 mètres linéaires de drains secondaires ;
- la consolidation des sections défectueuses de la digue de protection du périmètre irrigué de Maninkoura sur une distance de 1 390 mètres linéaires ;
- **Améliorer les revenus des producteurs par l'accroissement des productions agricoles, la diversification des activités de production, le désenclavement des zones de production, la valorisation des productions et l'appui aux collectivités décentralisées**

En matière d'accroissement des productions agricoles, au titre de la campagne de contre saison, la production de riz est passée de 4 738,6 tonnes en 2014 à 4 767,16 tonnes en 2015 dans le périmètre de Sélingué soit un surplus de 28,56 tonnes.

Dans le cadre de la diversification des sources de revenu des exploitants et de la sécurité alimentaire, au cours de la campagne de contre saison, il a été recensé 66 ha de maïs, 115 ha de patate douce et 102 ha d'arachide. Par ailleurs pour la campagne d'hivernage en cours, les réalisations en cultures de diversification portent sur 559 ha de sésame et 1 008 ha de manioc.

- **Protéger l'environnement et gérer rationnellement les ressources du lac**

L'ODRS à travers le PDI-BS a mis à la disposition des planteurs 1 654 plants composés de 1 544 plants d'agrumes et 110 plants de manguiers, 7,7 tonnes de fumure organique (PROFEBA) et 10 sachets de produit phytosanitaire pour le traitement du sol au profit de 15 planteurs. Il a achevé l'aménagement de l'espace de la pépinière sur une superficie de 0,25 ha.

Le prélèvement de huit (8) sites dont (4) quatre puits et forages et (4) quatre autres points au niveau du fleuve a été réalisé. A la lumière des résultats de l'analyse, les eaux sont propres à la consommation.

- **Créer les conditions favorables à la transformation de la zone en un Agro-pôle de développement**

A ce niveau, les levés topographiques ont donné une superficie totale de 1 601 hectares repartis comme suit : 1 250 ha (superficie en pleine exploitation) et 351 ha autres non exploités (les 80 ha de la zone d'extension et les servitudes du périmètre).

- **Exécuter les activités du Contrat - Plan 2014 - 2016 suivant les indicateurs de performance**

Quelques indicateurs pertinents au titre de la 2^{ème} année du contrat plan sont :

- 2 593,85 ha sur une superficie cumulée de 3 135 ha de riziculture dans les périmètres soit un taux de réalisation de 82,74% ;
- 2 650 ha sur une superficie cumulée de 2 370 ha de riziculture de submersion libre soit un taux de 111,81% ;
- 968 ha sur une superficie cumulée de 965 ha de riz NERICA soit un taux de 100,31% ;
- 960 ha sur 850 ha de riziculture pluviale Bas-fonds soit un taux de 112,94% ;

- 12 067 ha sur une superficie cumulée de 11 675 ha de culture de maïs conventionnel soit un taux de 103,36.% ;
- 553 ha sur une superficie cumulée de 725 ha de culture de maïs hybride soit 76,28% ;
- 980 ha sur 1 240 ha de culture de mil soit 79,03% ;
- 1 776 ha sur une superficie cumulée de 1 900 ha de culture de sorgho soit 93,47%
- 330 ha sur 300 ha de culture de Niébé soit 110%
- 5 800 ha sur 5 350 de culture d'arachide soit 108,41%
- 61,64 ha sur 60 ha de maraîchage dans les périmètres soit 102,73%.

En ce qui concerne les produits maraichers, la synthèse des réalisations est la suivante :

- 118,5 ha sur 105 ha d'oignons soit 112,86% ;
- 90 ha sur 85 ha d'échalote soit 105,88% ;
- 6,75 ha sur 8 ha de choux soit 84,38% ;
- 6,95 ha sur 4 ha de concombre soit 173,75% ;
- 45 ha sur 52 ha de tomates soit 86,54% ;
- 74,75 ha sur 70 ha de gombo soit 106,79% ;
- 27,5 ha sur 20 ha de laitue soit 137,50% ;
- 63,2 ha sur 60 ha de pomme de terre soit 105,33% ;
- 11,25 ha sur 13 ha d'aubergine soit 86,54%
- 3 ha sur 10 ha de courgette soit 30% ;
- 12,5 ha sur 12 ha de piment soit 104,17%.

La diversification des cultures a porté sur 559 ha de sésame et de 10 ha de banane respectivement sur un objectif cumulé de 370 et 40.

- **Améliorer la productivité en appliquant toutes les techniques d'intensification des cultures préconisées par l'encadrement (engagement des producteurs)**

D'une façon générale, le calendrier agricole est respecté en contre saison par la majorité des exploitants. Par contre en hivernage, les facteurs comme l'insuffisance d'équipement ; l'orpaillage ; les risques liés aux inondations et à la prolifération des nuisibles, etc rendent difficiles son respect par les producteurs.

Toutefois, au titre de la campagne d'hivernage 2015, les calendriers agricoles réaménagés (gain de 10 jours sur les précédents) ont été respectés par plus de 98 % des producteurs à Sélingué et 85% à Maninkoura.

- **Apurer les dettes collectives et/ou individuelles contractées par les paysans afin de rendre les organisations socioprofessionnelles crédibles et plus opérationnelles**

Ces dernières années, des difficultés dans l'octroi des crédits de campagne ont été constatées dans la zone. Cette situation résulte du faible niveau d'apurement des dettes contractées par les paysans auprès des Institutions de Micro finances.

- **Sensibiliser les membres pour le paiement des redevances aux dates indiquées dans le cahier des charges**

Le constat qui se dégage est qu'à Sélingué les dates sont respectées contrairement à Maninkoura où des difficultés sont enregistrées. L'implication effective des autorités

administratives et politiques de la région de Koulikoro, du comité paritaire de gestion du périmètre de Maninkoura, a permis une amélioration significative du taux de recouvrement de la redevance dans cette zone au titre des campagnes agricoles de contre saison et d'hivernage 2014.

4. Situation de passation des marchés

Le processus se déroule sans difficulté particulière, les marchés passés en 2014 concernent :

- les travaux de rénovation des bâtiments administratifs de l'ODRS ;
- les travaux de réalisation d'un ouvrage de décharge du drain collecteur principal au niveau du périmètre irrigué de Sélingué ;
- la fourniture de bureaux, consommables informatiques, produits alimentaires et d'entretien ;
- l'acquisition de fourniture de matériels (électricité, plomberie et pièces de rechange).

Pour l'année 2015, les marchés ont concerné :

- la fourniture de produits alimentaires, produits d'entretien et des pièces de rechange pour véhicules ;
- la fourniture de bureaux et de consommables informatiques ;
- l'acquisition d'un véhicule tout terrain (4x4) pick-up double cabine diesel climatisé ;
- les travaux de fermeture d'un enclos naturel sur le lac de Sélingué à Carrière pour servir de bassin piscicole au profit d'une coopérative du village de Carrière/Sélingué.

5. Système de suivi évaluation

Le Comité de suivi du Contrat-Plan se réunit en session ordinaire une fois par semestre sur convocation de son Président. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire à la demande des 2/3 de ses membres ou sur initiative de son Président.

Indépendamment du cadre statutaire, le contrat plan est aussi suivi par la DNPD en collaboration avec la Cellule de Planification du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR) dans le cadre des revues annuelles des projets/programmes.

6. Visite de terrain

S'agissant des visites de terrain, la mission a visité les réalisations physiques suivantes :

- Rénovation des bâtiments

La visite a porté sur les logements du Directeur Général Adjoint de l'ODRS, de l'agent comptable, du chef du personnel, du chef de zone de Sélingué, le jardin d'enfant et l'espace culturel. Toutes ces rénovations réalisées courant l'exercice 2014 se trouvent dans un état visiblement satisfaisant.

- Visite du périmètre

Plusieurs ouvrages ont été visités notamment le canal primaire (P1), les canaux secondaires, les ouvrages d'admission et d'exhaures. S'agissant du canal primaire, il se trouve dans un état de dégradation avancé. Les canaux secondaires nécessitent actuellement des travaux d'entretien en raison de leur état d'enherbement. Au niveau des réseaux d'irrigation, il existe de sérieux problèmes d'exhaure des eaux d'irrigation. Ce qui a occasionné la construction d'une station de pompage pour le vidange. Et même là, sur les trois (3) pompes installées deux (2) sont en panne.



Canal primaire dégradé



Un champ rizicole appartenant à un exploitant

B- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACOLE (PRODEFA)

Crée par décision N°2011-383/P-RM du 22 juin 2011, l'objectif général du projet est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et le développement économique de la Région de Sikasso. Son objectif spécifique est de contribuer à mettre en place des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles. Quatre résultats sont attendus du projet : 1) le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive ; 2) des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive ; 3) la filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien et d'articulation entre les acteurs ; 4) la gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.

1. Séance de travail avec la Direction Régionale de la Pêche de Sikasso et l'UG du PRODEFA

La mission s'est entretenue avec la Direction Régionale de la Pêche (DRP) qui a fourni des informations d'ordre technique sur le projet. Le Directeur a mis en exergue, le retard accusé dans le démarrage du projet eu égard au contexte socio politique et sécuritaire des années 2011-2012. Il a enfin rappeler quelques réalisations saillantes telles que les aménagements et les surcreusements des mares, la valorisation des plans d'eau pérennes (au nombre de 150), la formation de 182 pisciculteurs pour la production de poissons marchands, la formation des femmes dans la conservation et la transformation de poissons, le renforcement de la capacité

de 36 agents techniques dans les techniques de pisciculture et de conduite de l'élevage de poisson et l'expérimentation de la technique « back hors sol » en collaboration avec l'IER.

Quant à l'UG du PRODEFA, elle a évoqué la clôture du projet au 31 décembre 2015. Ce qui fait qu'aucun investissement important n'est prévu pour l'exercice 2016, excepté les activités de renforcement des capacités qui n'ont pas fait encore l'objet d'un plan de passation.

Situation d'exécution financière

Le coût total du projet se chiffre à 4, 873 milliards de FCA dont 904 millions de contribution malienne et 3,969 milliards de F CFA soit 6 050 000 euros pour la Coopération Technique Belge (CTB) sur la durée du projet (2011-2016).

Les dépenses effectuées de 2011 au 30 juin 2015 sur le financement extérieur se chiffrent à 3 219 682 638 FCFA (4 908 375 euros) Au 30 juin 2015 le solde du budget global est de **748 857 2012** FCFA (1 141 625 euros) avec un taux d'exécution de 81%. Le ratio délai consommé sur le décaissement est de 85/81 à la même date.

Sur la contribution de la partie malienne, 550 millions sont décaissés à la date du 30 juin 2015, soit un taux de décaissement de 61%.

En somme, sur un financement acquis total (intérieur et extérieur) de 4 872 540 000 F CFA, il a été décaissé 3 220 243 000 soit un taux de décaissement de 66%.

2. Situation d'exécution physique

De la date de démarrage du projet jusqu'au 30 juin 2015, des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles ont été mises en place, notamment:

- la pisciculture extensive a atteint 123,51 T de poissons sur une prévision de 135 tonnes ;
- la quantité de poisson issu de la pisciculture extensive et mise à la disposition des villageois (vente aux villageois et dons) a atteint 116,63 tonnes sur une prévision de 80. Cela est dû en grande partie à l'augmentation de la superficie des plans d'eau pêchés et à leur nombre. ;
- le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive était de 702 F.

Ces résultats ont été obtenus, grâce à la réalisation de certaines activités dont :

- l'empoissonnement de 184 points d'eau sur 230 prévus à l'horizon du projet;
- les travaux de construction de 111 viviers (cible non déterminée) ;
- les travaux d'aménagement de 17 sites aquacoles sur une cible de 30 à l'horizon du projet;
- la construction des bureaux et du logement d'astreinte de la DRP ;
- la construction du Marché à poisson de Wayerma 1.

3. Situation de passation des marchés

La législation malienne est suivie pour tous les appels d'offres excepté ceux relatifs aux backstoppings et évaluations à mi-parcours et finales qui suivront la législation belge. En ce qui concerne les marchés publics selon la législation malienne, la Coopération Technique Belge interviendra dans certaines étapes : planification des marchés, élaboration des termes de référence, participation aux comités de dépouillement.

Les marchés conclus en 2013 ne concernent que les travaux d'aménagement d'ouvrages de retenue d'eau à usage piscicole dans le village de Koloni (commune de Kolondieba) et de Kondo (commune de Dogo). Par contre, plusieurs marchés ont été conclus en 2014, il s'agit

des marchés relatifs aux constructions de viviers dans les cercles de : Koutiala et Yorosso, Kadiolo, Yanfolila/Sikasso, Kolondieba et Bougouni. Les marchés ont aussi porté sur l'évaluation d'impact et la mobilisation sociale autour du processus de réalisation et de gestion des aménagements piscicoles dans les cercles de : Yorosso, Kadiolo et Sikasso et, Koutiala. Quant aux marchés relatifs aux surcreusements, ils ont porté sur les mares de : Sinkolo (cercle de Koutiala), Zangasso (cercle de Koutiala), Kouniana (cercle de Koutiala), Molobala (cercle de Koutiala), Konseguela (cercle de Koutiala), Zandieguela (cercle de Yorosso), Kouri (cercle de Yorosso), Ourikela (cercle de Yorosso), Yacrisoun (cercle de Yorosso), Kadjila (cercle de Sikasso) et Kafouziela (cercle de Sikasso). Les travaux de construction ont également fait l'objet de marché, ils ont concerné, la construction des logements d'astreinte de la DRP, les bureaux, cuisine, toilettes externes et mur de clôture de la DRP et les travaux de construction du Marché à poison de Wayerma. D'autres travaux importants ont été réalisés notamment les travaux d'aménagement d'un ouvrage de retenue d'eau à usage piscicole dans le village de Banancoro (cercle de Kolondieba) et la réalisation de barrage piscicole. Des études relatives au Marché à poison de Wayerma et celle relative à l'accompagnement des opérateurs privés et des collectivités territoriales dans l'élaboration de plans d'affaire des projets aquacoles dans les cercles de Bougouni et Kolondieba ont été menées.

Enfin l'unique marché conclu au titre de l'année 2015 a porté sur l'avenant relatif à la création d'un poste H61 – 50 KVA.

4. Système de suivi évaluation

Afin de garantir l'implication effective de toutes les parties prenantes dans la mise œuvre opérationnelle du projet, trois organes sont retenus : une Unité d'Appui et de Coordination (UAC), une Commission Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS), et une Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL).

L'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) du projet est en place à Sikasso. La Direction de l'UAC est assurée conjointement par le Responsable de l'intervention et l'Assistant Technique International, Co - responsable.

La Commission Technique et d'Orientation et de Suivi est créée afin de faciliter la concertation et la coordination des interventions au niveau régional.

L'UAC assure le secrétariat du Comité qui se réunit sur invitation du Président ou à la demande du tiers des membres.

Les résultats des sessions de la CTOS sont soumis à l'appréciation de la SMCL.

La Structure Mixte de Concertation Locale est l'organe d'orientation globale et stratégique du projet. Elle est présidée par le Ministre du Développement Rural ou son représentant. Elle se réunit deux fois par an, sur convocation du Président, en session ordinaire et en session extraordinaire à chaque fois que les circonstances l'exigent, à la demande du tiers des membres. La SMCL est l'instrument de coordination et de concertation qui donne les grandes orientations du projet, approuve les plans financiers et les plans de travail, les rapports d'avancement techniques et financiers, etc. au niveau central. Le secrétariat est assuré par l'unité d'appui et de coordination.

Indépendamment de ces organes statutaires, des missions de suivi et des revues des projets/programmes sont organisées par les structures en charge de la planification.

5. Visite de terrain

D'importantes réalisations ont été visitées parmi lesquelles, nous retenons :

- la construction et l'équipement du siège et logement d'astreinte de la Direction Régionale de la Pêche (DRP) de Sikasso ;
- la construction et l'équipement du marché à poisson et d'un séchoir électrique utilisé par les femmes dans le fumage du poisson ;
- les étangs piscicoles d'un porteur de projet en pisciculture dans la ville de Sikasso ;
- l'expérimentation du « back hors sol » en collaboration avec le CRRA de Sikasso.

Malgré le retard accusé dans le démarrage du projet et les perturbations causées par les événements sociopolitiques et sécuritaires de 2012, le projet est dans la direction de l'atteinte des résultats escomptés. L'installation des promoteurs privés, l'achèvement des travaux du marché à poisson et ceux des sites aquacoles réalisés en 2015, ont permis de rattraper le retard accusé dans le démarrage des activités. Le délai d'exécution consommé est de 81% pour un taux de décaissement global est de 74%.

Par ailleurs, des actions d'informations et de sensibilisations doivent être entreprises par l'Etat et les Collectivités Territoriales en vue d'occuper véritablement le nouveau Marché à poisson de Wayerma 1 par les vendeuses.



Nouveaux bureaux de la DRP de Sikasso



Marché à poisson inauguré le 20 août 2015



Poissons frais destinés à la vente



Poissons fumés destinés à la vente



Des étals non encore occupés par les vendeuses au niveau du marché à poisson



Expérimentation de back hors (caisse en bois) avec l'IER - Un étang appartenant à un promoteur privé

C- PROJET DE RECONSTITUTION DU STOCK NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE

Initié dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la sécurité alimentaire au Mali, le Projet de Reconstitution de la Sécurité Alimentaire s'étale sur trois ans (2015 -2017) et couvre les localités ci-après : Kayes, Koutiala, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.

L'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) qui est la structure de tutelle du projet, joue un rôle central dans le système de sécurité alimentaire au Mali. Quelle que soit la situation alimentaire, il lui revient d'assurer dans de bonnes conditions et dans les meilleurs délais la disponibilité rapprochée du volume de céréales que nécessite la mise en œuvre des recommandations du Système d'Alerte Précoce (SAP) entérinées par le Gouvernement et l'approvisionnement des localités à risque de rupture d'approvisionnement. Pour remplir ce mandat, l'OPAM dispose de quatre outils principaux :

- un Stock National de Sécurité (SN) composé de céréales sèches (mil, sorgho). Cependant, en fonction de la situation sécuritaire du moment, l'opération peut être faite en faveur du maïs pour répondre à des besoins urgents et importants de distributions alimentaires gratuites ;
- un Stock d'Intervention de l'Etat (SIE) composé de riz local et éventuellement du riz importé ;
- un plan d'intervention d'urgence et une base de données capable de faire face aux crises alimentaires majeures ;

- un ensemble d'infrastructures et de capacités de stockage réparties sur toute l'étendue du territoire national.

1. Séance de travail avec l'UGP

Dans toutes les localités visitées, notamment à Koutiala et Mopti, la mission a été informée de la disponibilité du stock national de sécurité alimentaire.

Au passage de la mission à Koutiala, ce stock composé exclusivement de mil local était de 1 127 tonnes. Selon le magasinier, ce stock paraît être insuffisant au regard de la mauvaise campagne enregistrée dans certains pays voisins. Rappelons qu'en août 2015, les distributions gratuites réalisées dans les régions nord du pays ont porté sur 1 193 tonnes.

A Mopti, le stock disponible, composé également de mil local était de 389,100 tonnes le 12 décembre 2015. Courant l'exercice 2015, des distributions gratuites ont été faites à hauteur de 5 000 tonnes. En marge du stock, des opérations aliments-bétail ont porté sur 2 250 tonnes dans la Région de Mopti en vue de faciliter l'alimentation des animaux.

2. Situation d'exécution financière

Le coût total du contrat plan 2015-2017 est de 26, 137 milliards dont 21,055 milliards pour le SNS et le reliquat pour le fonctionnement du dispositif.

Sur un financement acquis de 17,355 milliards à la date du 31 décembre 2014, il a été décaissé de 10,300 milliards soit un taux de 59,35%⁴.

Les achats de céréales pour la reconstitution du SNS sont effectués sur une période (décembre - mars) située à cheval sur deux exercices budgétaires. Ainsi :

- le montant de 7,5 milliards FCFA utilisé en 2014 est alloué au titre de l'exercice budgétaire 2013 et mis en dépôt pour 2014;
- le montant de 8,8 milliards FCFA utilisé en 2015 est alloué au titre de l'exercice budgétaire 2014 et mis en dépôt pour 2015.

3. Situation d'exécution physique

De Kayes à Kidal des magasins de stockage ont été construits par la coopération allemande dans les années 1984 avec un stock financier de 25 00 Tonnes destiné à l'entretien desdits stocks. A ce jour, excepté les chefs lieux de région, ces magasins seraient presque non opérationnels. Ce qui nécessite des travaux de rénovation et d'entretien régulier afin de maintenir en bon état les magasins fonctionnels et de remettre en état ceux en état de dégradation.

Il est important de noter que des stocks existent dans les magasins visités. Le traitement régulier se fait par le service de protection des stocks de l'OPAM. Ainsi, la pulvérisation est faite par la cyphutrine et la fumigation avec la photoxine.

4. Situation de passation des marchés

L'ensemble des marchés conclus au titre du projet ont concerné 31 000 tonnes de mil/sorgho. La mission n'a pas eu connaissance du détail de ces marchés.

⁴ 15^{ème} Revue des P/P au 31/12/2014

5. Système de suivi évaluation

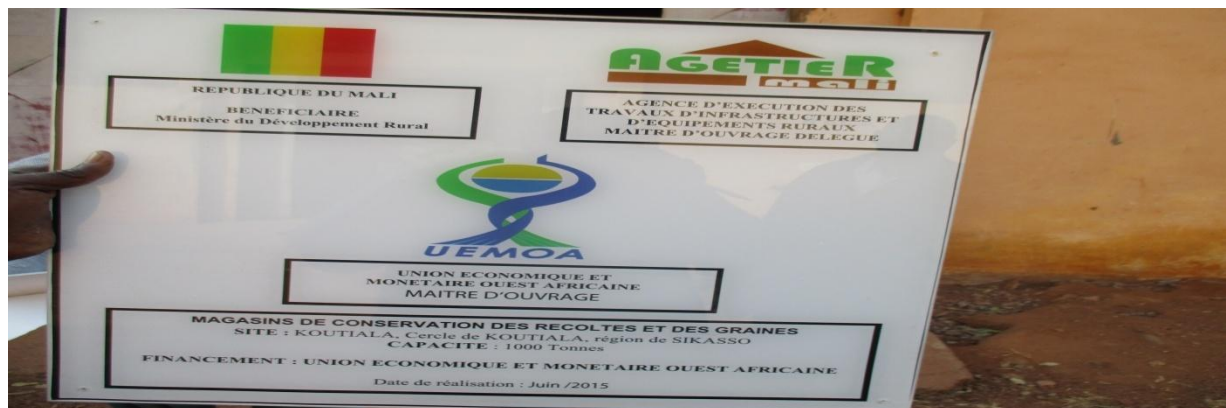
Le suivi évaluation est réalisé essentiellement par la Direction de l'OPAM. Toutefois, des missions de suivi de la DNPD et/ou de la CPS/SDR se rendent parfois sur le terrain pour suivre l'exécution physique et financière du Stock National de Sécurité (SNS). Ce dispositif mérite non seulement être renforcé mais aussi d'étendre le logiciel de gestion des stocks aux différentes délégations et bureaux OPAM à l'intérieur du pays.

6. Visite de terrain

A Koutiala, la visite a porté sur deux (2) grands magasins d'une capacité de 3 500 T chacun et d'un autre magasin disposant d'une capacité de 500 T. Dans le cadre de la constitution d'un stock sous régional, l'UEMOA a construit un magasin d'une capacité de 10 000 T dont la réception n'a pas été faite.



Magasins contenant de stock de sécurité à Koutiala



Plaque d'identification des nouveaux magasins construits par l'UEMOA

A Mopti, la visite a concerné 5 magasins de 1 000 T chacun ; les 5 autres étant occupés par la MINUSMA n'ont pas pu être visités. A ce niveau, 2 magasins de 1 000T chacun, réceptionnés provisoirement le 30 octobre 2015 ont été construits par l'UEMOA.

La mission a constaté l'insuffisance notoire d'équipements de matériels de bureaux et informatiques dans les deux localités visitées.



Magasins de Mopti



Stock de Mopti



Magasins occupés par la MINUSMA à Mopti

D- PROGRAMME QUINQUENNAL D'AMENAGEMENTS PASTORAUX (PQAP)

L'objectif général du programme quinquennal d'aménagements pastoraux est d'améliorer durablement l'alimentation des animaux à travers une accessibilité accrue aux ressources pastorales (fourrages, eau, cures salées,...). Pour atteindre cet objectif général, les objectifs spécifiques suivants sont retenus :

- améliorer l'abreuvement du bétail ;
- garantir la mobilité du cheptel pour une exploitation optimale des ressources ;
- protéger le disponible fourrager contre les feux de brousse ;
- améliorer la gestion des ressources naturelles en vue de leur durabilité.

1. Séance de travail avec les Directions Régionales de la Production et des Industries Animale (DRPIA)

Avec la DRPIA de Mopti, la mission a échangé sur l'état de mise en œuvre du projet. A la lumière des informations reçues, les activités concernent le développement des cultures fourragères dans le cercle de Teninkou (village de Djoura relevant de la commune de Kareri) et la réhabilitation des forages dans le cercle de Koro (commune de Dioungani).

Compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut dans les deux (2) localités, la mission a été déconseillée à s'y rendre.

A Ségou, la DRPIA a fait l'état des lieux du programme. Les sept (7) mares surcreusées dans la Région ont été réalisées au cours des années 2010-2011.

A Mopti comme à Ségou, il ressort des commentaires une réelle implication des services techniques déconcentrés dans l'exécution des travaux sur le terrain. Toute chose qui

renforcerait la confiance entre les services techniques régionaux et locaux et les prestataires et améliorerait significativement la qualité desdits travaux au bénéfice de nos concitoyens.

2. Situation d'exécution financière

Le coût total du projet est de 22,631 milliards⁵ de F CFA pour un financement acquis de 1,441 milliards à la date du 31 décembre 2014, sur lesquels 1,220 milliards ont été décaissés soit un taux de 84,66%⁶. Rappelons que le programme couvre initialement la période 2008-2012.

Par ailleurs, il est important de signaler que le programme bénéficie d'une inscription de 100 millions de F CFA sur le budget d'Etat 2016. Ce qui porterait le financement acquis à 1,541 milliards au 31 décembre 2015.

3. Situation d'exécution physique

Les réalisations physiques du projet concernent les mares ci-après :

Mares réalisées pendant la période 2008-2012

- Diakoro village : commune de Niono, cercle de Niono ;
- Guinelel : du village de Daouna commune de Bellen, cercle de Ségou ;
- Diakoro : du village de Sagala Commune de Bellen cercle de Ségou,
- Tieny commune de Monimpé cercle de Macina,
- Kinkorodji du village de Tougou, Commune de Monimpé, cercle de Macina ;
- Gorobombon du village de Diamakan, commune de Timissa, cercle de Tominian ;
- Karaba commune de Karaba, cercle de san ;

Mares réalisées pour la période 2013 & 2014

- Le surcreusement de la mare de Naworé commune de kareri, cercle de Tenenkou;
- Travaux d'équipement du forage à exhaure solaire à NGaodié commune de Diougani, cercle de Koro ;
- Travaux de régénération de bourgoutière dans la mare de Naworé cercle de Ténenkou.

Pour l'année 2015, le balisage des pistes de transhumance sont en cours au niveau des régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou.

Les travaux de régénération des bourgoutières de la plaine de Naworé (commune rurale de Kareri, cercle de Teninkou), ont été réceptionnés provisoirement le 23 décembre 2014. Ces travaux ne concernent que l'ensemencement, la DRPIA de Mopti ne dispose aucune information sur les travaux de surcreusement.

Quant à la réhabilitation de forage dans le cercle de Koro (commune de Dioungani), il a été réceptionné provisoirement le 26 décembre 2014 et est devenu improductif. Il a été conseillé par la Direction Nationale de l'Hydraulique de creuser de nouveau afin de valoriser les infrastructures existantes.

⁵ Financé exclusivement sur le budget d'Etat

⁶ 15^{ème} Revue des Projets/Programmes de développement du Mali au 31 décembre 2014.

4. Situation de passation des marchés

A ce niveau, malgré les tentatives auprès des services techniques concernés, aucune situation n'a été obtenue par la mission avant le dépôt du rapport final.

5. Système de suivi évaluation

Le dispositif de suivi évaluation repose essentiellement sur les missions de suivi de la DNPD et/ou de la CPS/SDR à travers des visites périodiques sur le terrain. Ce dispositif nécessite d'être renforcé afin que le programme puisse pleinement atteindre son résultat escompté.

6. Visite de terrain

Les mares de la Région de Ségou ont été visitées en présence des chefs de Services Locaux de la Production et des Industries Animales (SLPIA) de San et Niono. Elles ont porté sur :

- la mare de Karaba Katala (cercle de San) ;
- la mare de Diakoro (commune de Niono, cercle de Niono).

Au niveau de toutes ces mares, il se dégage un constat unique relatif au tarissement précoce. Au dire des bénéficiaires rencontrés sur place, ce tarissement serait dû, d'une part, au surcreusement superficiel desdites mares et, d'autre part, à la non implication des services techniques et des collectivités dans l'exécution des travaux sur le terrain.

Après 8 années de mise en œuvre sur une prévision initiale de 5 ans (2008-2012), le programme quinquennal nécessite d'être évalué et actualisé.



Mare surcreusée de Karaba Katala/Cercle de San – Mare de Diakoro (commune de Niono/cercle de Niono).

E- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE (PID-BS)

Le Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Baní et à Sélingué a pour objectif sectoriel de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. L'objectif spécifique est de contribuer à l'augmentation des productions agro-sylvo-pastorales et piscicoles sur une base durable.

Le programme permettra de construire deux seuils de dérivation, un au niveau de Djenné sur le Bani et un second à Kourouba sur le Sankarani.

Ces deux seuils et celui de Tallo, qui est déjà opérationnel, permettront de mettre en valeur 24 540 ha de terres rizicoles en submersion contrôlée, 1 915 ha de riziculture en double

culture sous maîtrise totale de l'eau, 6 820 ha de bourgoutières pour le développement de l'élevage, 554 ha de cultures maraîchères et de 270 ha d'étangs et mares piscicoles.

Au total, il est attendu du programme, en phase de croisière, une production annuelle de 52 000 tonnes de riz paddy, 3 620 tonnes de légumes, 588 tonnes de viandes bovine, 6 millions de litres de lait et 880 tonnes de poisson.

Le programme touchera directement près de 12 000 exploitations, soit environ 130 000 personnes, dont la plupart sont des femmes.

Le programme s'articule autour des composantes suivantes : i) le Développement des infrastructures de production, ii) l'Accroissement de la production et de la productivité, iii) le Renforcement des Capacités et appui aux initiatives locales et iv) la Gestion du programme.

Il couvre les régions de Koulikoro (Cercles de Kati et de Kangaba), de Ségou (Cercles de Bla et San) et de Mopti (Cercle de Djenné).

1. Séance de travail avec l'UGP

Suite à la visite de courtoisie rendue au Gouverneur de Région à Mopti, la mission s'est rendue à Djenné où elle s'est entretenue avec l'Unité Locale de Gestion du Projet (ULGP). Le coordinateur local a fait un bref rappel des objectifs et de l'état d'avancement du projet. Il a, en outre mis en exergue certaines difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir le manque de financement des composantes B (Accroissement de la production et de la productivité) et C (Appui au renforcement de capacité des initiatives locales) qui contribuent à la préparation des populations à la prise de la gestion de l'aménagement voire les aspects environnementaux.

Quant à l'étape de Bla, la mission a également rappelé l'objet et le contexte de la visite à l'ULGP, qui a posé des questions de compréhension et des éléments de réponses ont été apportés avant d'établir un programme de visite des ouvrages.

2. Situation d'exécution financière

Le coût total est de 110,710 milliards F CFA⁷ sur 7 ans (janvier 2010-décembre 2016). Du démarrage du projet au 30 Septembre 2015, le décaissement global cumulé s'élève à **38 457 121 441 F CFA** sur un financement acquis de **110,710 milliards** soit un taux de **34,74%**. Ces décaissements se présentent comme suit : BID Ordinaire : 3 077 419 816 soit **94,67%**, BADEA : 4 549 369 231 soit **92,7%**, FKDEA : 6 550 156 880 soit **91,0%**, BID ISTISNA'A : 7 213 455 567 soit **84,98%**, Etat : 5 562 288 300 soit **73,4%**, BIDC : 1 782 043 776 soit **35,6%** et FAD : 9 722 387 871 soit **30,40%**.

Il est à noter que quatre bailleurs totalisant un montant total de **32 500 000 000 F CFA** n'ont **réalisé aucun décaissement sur leur prêt**. Il s'agit :

- **FSD** (montant du prêt 7 200 000 000): intervient sur le lot 3 (pont route du seuil de Djenné) à hauteur de 80%, conjointement avec le FAD (20%). Le recrutement de l'entreprise est en cours ;

⁷ L'ajustement final du plan de financement du programme a été réalisé lors de la mission de revue à mi-parcours effectuée du 02 au 09 février 2015, à la suite du constat de la difficulté de mobilisation des financements Banque Mondiale et FIDA, au profit du PMR et PAPAM.

- **Fonds de l'OPEP** (montant du prêt 4 900 000 000): le décaissement est lié au démarrage des travaux du Moyen Bani dont l'étude d'actualisation de l'APD vient de s'achever ;
- **Eximbank Corée** (10 400 000 000) : le financement est exclusivement destiné au financement du lot 2 du seuil de Djenné (Equipements hydromécaniques). Le recrutement du bureau d'étude est achevé et celui de l'entreprise est en cours ;
- **BOAD** (10 000 000 000): son financement porte sur l'aménagement de la plaine de Kandara 8.000 ha (Djenné). Le prêt a été signé le 09 avril 2015 à Bamako et ratifié le 03 juillet 2015. Sa mise en œuvre a été effective courant l'année 2015.

3. Situation d'exécution physique

La synthèse de l'exécution physique du PID-BS est retracée par composante comme suit :

COMPOSANTE A : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION

- l'étude technique du seuil de Kourouba dont le rapport de réexamen de pré-qualification des entreprises des travaux a été soumis à l'Avis de Non Objection (ANO) de la BAD le 19 juin 2015 ;
- l'étude pour la réhabilitation du périmètre et des pistes du périmètre de Maninkoura : le rapport d'analyse des offres financières a été approuvé le 15 juillet 2015 et le projet de contrat corrigé a été soumis à l'avis de la BAD le 13 octobre 2015 ;
- l'étude d'Actualisation des APD du Moyen Bani, Contrôle et Surveillance des travaux : l'étude est achevée. Compte tenu du dépassement du coût actualisé (21 milliards sur un disponible de 8 milliards), il a été procédé à un allotissement des travaux;
- l'étude d'auscultation du seuil de Talo : Cette étude a été réalisée en 2013 sur financement de la contrepartie malienne. L'acquisition des équipements d'auscultation sera faite sur le budget 2016 ;
- construction du seuil de Djenné : les travaux sont composés de 03 lots :
- lot 1 (génie civil) : ce lot est financé par le FAD (27.57%) ; FKDEA (36.83%) ; BADEA (25,58%) ; BIDC (10,02%). La réception provisoire a été faite le 30 novembre 2015 ;
- lot 2 (Equipements hydromécaniques) : le financement est assuré par Eximbank de Corée du Sud. Le contrat de l'Ingénieur a été signé. L'appel d'offres pour le recrutement de l'entreprise, lancé en octobre 2014, a été déclaré infructueux, les deux entreprises soumissionnaires n'étant pas jugées qualifiées. Le DAO corrigé a été approuvé par Eximbank le 15 octobre 2015. Les dispositions sont en cours pour la relance de l'appel d'offres. ;
- lot 3 (Pont-route du seuil de Djenné) : le financement est assuré par le Fonds Saoudien (80%) et le FAD (20%). Le rapport d'analyse a été approuvé le 06 octobre 2014 et soumis à l'ANO du Fonds Saoudien le 15 octobre 2015.

Ingénierie et administration (FAD)

- Contrôle des travaux : Le contrôle des travaux du lot 1 aussi bien que la supervision des lots du seuil sont assurés par le groupement de bureaux Coyne et Bellier/BETICO, pour un délai contractuel de 36 mois. A ce jour, le groupement a produit 39 rapports de suivi;
- Travaux d'aménagement du casier de Djenné sur 5 670 ha (lot1) : Les travaux sont financés conjointement par la BID (80%) et le Gouvernement du Mali (20%). Le marché a été attribué à l'Entreprise Générale Mamadou KONATE (EGK) pour un montant de 3 450 450 370 FCFA HT/HD. Les travaux démarrés le 15 mars 2013 pour une durée de 24 mois ont été achevés dans les délais. La réception provisoire a eu lieu le 10 mars 2015;

- Travaux des voies d'accès et digues de protection (Lot2) : Ce volet financé par la BID concerne 25,6 km de route bitumé et 54 km de digues de protection. Le Marché a été attribué à l'entreprise EGK pour un montant de 4 302 961 0901 FCFA HT/HD. Les travaux démarrés le 10 avril 2013 pour un délai de 24 mois, ont été achevés dans les délais. La réception provisoire a eu lieu le 10 mars 2015.
- Travaux de bitumage du tronçon de 10 km de route reliant le seuil de Djenné au périmètre de Sarantomo : le financement sera assuré à 100% par la BID. Le DAO a été lancé le 23/12/2014. Le Rapport d'évaluation des offres transmis à la BID le 23 avril 2015, a fait l'objet d'observations dont les éléments de réponse ont été transmis à la BID le 03 août 2015 ;
- Aménagement du périmètre en maîtrise totale de Sarantomo (984ha) et l'ouvrage de régulation du Pondori : Le financement est assuré par la BID à 100%. Le marché de ces travaux a été attribué à l'entreprise Abdoulaye DIAWARA dit Blo (EAD) pour un montant de 3 637 260 010 FCFA HT/HD. Démarrés le 10 février 2014, les travaux ont atteint un taux d'avancement global estimé à 80% pour un délai consommé de 70%.
- Aménagement du Casier de Kandara (8 842ha) : Le financement est assuré par la BOAD dont l'Accord de prêt a été signé le 09 avril 2015 et ratifié le 03 juillet 2015. La mise en vigueur est en cours. Parallèlement le programme est en train de préparer les dossiers relatifs au recrutement de l'ingénieur conseil et de l'entreprise ont été soumis à l'Avis de la BOAD le 27 août 2015 ;
- Aménagement de 10 000 ha de bourgoutières dans la zone de Djenné: le financement est assuré par Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC). L'ouverture des offres financières a eu lieu le 11 aout 2015 et le rapport soumis à l'avis de la BIDC le 24 août 2015.
- Aménagement hydro-agricoles de Djenné : Ces travaux sont exécutés sur financement BID.

Il est important de noter que les travaux d'aménagement hydro-agricoles de Djenné ont été exécutés sur financement BID.

COMPOSANTE B : ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE

Productions halieutiques et piscicoles : Conduite de tests de pisciculture en étangs

Cages flottantes : Dans le cadre du développement des productions piscicoles, un protocole a été signé le 6 mars 2015, avec la Ferme Piscicole Boubacar DIALLO (FPBD), pour l'installation et la conduite de l'exploitation de six (6) cages flottantes dans les trois zones du programme, avec la participation des GEI de jeunes ; .

Travaux de construction du siège de l'ULGP de Djenné et le Centre de Sarantomo :

Le marché a été attribué au cabinet d'architecture CADAU. L'étude est réalisée, l'APD et les DAO ont été approuvés et lancés. Le DAO a été lancé et le rapport d'analyse des offres a été soumis à l'avis de la BID le 24 février 2014. Suite à la réaction de la BID pour la relance du DAO, ce dernier a été repris et soumis à son appréciation pour avis.

COMPOSANTE C : RENFORCEMENT DES CAPACITES ET APPUI AUX INITIATIVES LOCALES

Renforcement de capacités :

- **Formation** de 645 producteurs en entretien de réseau, 970 sur le calendrier d'irrigation, 575 en gestion de l'eau, 380 en conduite des pépinières, 430 en repiquage, 470 en fertilisation, 468 en lutte contre les adventices dans la zone de Maninkoura.
- **Formation** de 20 emboucheurs, 31 éleveurs, 114 maraîchers, 21 producteurs de poissons.
- **Formation** de 20 pisciculteurs dont 16 hommes et 04 femmes aux techniques de production de poissons et la gestion de ferme piscicole.
- **Formation des animateurs** : le programme a procédé à la mise à niveau de 13 agents dont 10 animateurs et 03 spécialistes en genre et organisation paysanne, du 29 mars au 03 avril 2015. Le thème développé est les outils et techniques d'animation.
- **Alphabétisation fonctionnelle** : à la demande, 977 auditeurs et auditrices ont été formés dans le cadre de cette activité dont 559 femmes.

Réinstallation des populations déplacées à Djenné (1 village et 02 hameaux) :

- **Travaux de viabilisation des sites d'installation** : réalisés à 90%;
- **Infrastructures socio-économiques** : Il a été construit dans ce cadre, 1 école équipée, 1 centre de santé équipé, 3 magasins de céréales, 1 centre de formation, 4 forages avec pompage solaire. Le taux de réalisation est de 100%. Toutes les réceptions provisoires ont été effectuées ;
- **Païement des indemnités des populations déplacées**: Les tranches des indemnités pécuniaires prévues les populations susceptibles d'être affectées par les travaux et les effets du seuil et par conséquent à déplacer ont été entièrement payées par le budget national, respectivement le 18 décembre 2013, pour la première tranche (**57 510 013 FCFA**) et le 20 mars pour la 2^{ème} tranche, remise par Son Excellence le Président de la République (**106 172 334 FCFA**), et la 3^{ème} tranche (**57 510 013 FCFA**), le 12 juillet 2014 ; et indemnisation pour la reconstitution des vergers et plantations : **34 833 015 F CFA** ;
- **Travaux complémentaires** : les travaux complémentaires identifiées lors des différentes visites (extension réseau d'eau, éclairage public,) ont été réalisés et réceptionnés pour un montant de 82 000 000 F CFA ;.
- **Travaux de réalisation de 03 périmètres pour les populations déplacées** : afin d'alléger le travail des femmes et de créer des activités génératrices de revenus pour les populations déplacées, il a été initié la réalisation d'un périmètre maraîcher sur chacun des sites. Les travaux ont été réceptionnés le 24 juin 2015.

COMPOSANTE D : GESTION DU PROGRAMME

Dans ce cadre, il a été réalisé les activités suivantes :

- la tenue des Comités Techniques d'Orientation et de Suivi les 12, 16 et 18 décembre 2014 et de la quatrième session du Comité de pilotage le 20 mars 2015 ;
- la préparation des textes de création du PDI-BS comme service rattaché ;
- le recrutement d'un Coordinateur National ;
- l'Audit des comptes 2013/2014: l'audit a été réalisé et le rapport approuvé par la BAD.

4. Situation de passation des marchés

A la date 31/10/ 2014, le montant global cumulé des engagements (Marchés hors fonctionnement de l'UGP) s'élève à « Onze milliards six cent trente millions huit cent trente un mille francs CFA. (11 632 831 093) FCFA HT/HD répartis comme suit : (i) 34,48% pour les prestations intellectuelles, soit 4 010 700 169 FCFA, (ii) 5,04% soit 586 354 000 FCFA HT/HD pour les acquisitions de biens et (iii) 60,48.% soit 7 035 776 924 FCFA HT/HD pour les travaux. Les marchés signés sont au nombre de quinze (15).

5. Système de suivi évaluation

Pour mener à bien l'exécution du programme, chaque antenne dispose en son sein d'une Unité de suivi évaluation. Il faudrait noter aussi l'existence de cadre statutaire tel que le Comité Technique d'Orientation (CTO) qui se penche sur les rapports d'activités annuels et les programmes d'exécution technique et financière de chaque zone. Au niveau national, la coordination de ces activités est faite par le Chargé de Suivi évaluation central et les décisions importantes sont prises par le Comité de pilotage.

6. Visite de terrain

A Djenné, la mission a coïncidé avec le Comité Technique d'Orientation du projet ; de facto, elle a effectué la visite de terrain avec la délégation régionale sous la conduite du Préfet du cercle de Djenné représentant pour la circonstance le Gouverneur de Région. La visite s'est déroulée en présence du bureau de contrôle (CIRA) et de l'Entreprise Abdoulaye Diallo (EAD). Elle a porté, entre autres, sur :

- le seuil de Djenné dont les travaux de génie civil sont terminés et leur réception provisoire a eu lieu le 30 novembre 2015 ;
- les voies d'accès au seuil et digues de protection (25,6 km de route bitumée, 35 km de digues construites et 19 km de digues réhabilitées) : les travaux du lot 2 des aménagements financés par la BID ont été réceptionnés le 10 mars 2015. Des réserves formulées relatives à l'emplacement des ralentisseurs n'ont pas été levées ;
- les infrastructures de base réalisées dans le village de Tako dans le cadre des mesures d'accompagnement des sites déplacés (école de 3 classes, CSCOM et annexes) ;
- les travaux d'aménagement du périmètre de Sarantomo et l'ouvrage de contrôle de Pondori : les travaux se poursuivent avec satisfaction, le chantier est au stade de nivellement/planage. A la date du 30 novembre 2015, l'état d'avancement global des travaux est estimé à 93% pour un délai consommé de 89,73%.
- Travaux d'aménagement du casier de Djenné (5 670 ha) qui constitue la porte de sortie Pondori.





Ouverture du canal de drainage des eaux



Périère de sarantomo



L'école de 03 classes construites à Tako dans le cadre des mesures d'accompagnement



Ouvrage de vidange du casier sud de Pondori

Dans la zone de Bla/San, la visite a porté sur :

- la plantation d'arbres : s'inscrit dans le cadre du Plan d'Appui à la Réinsertion (PAR) et couvre pour cette première phase une superficie totale de 10 ha dans 11 villages de 03 communes. Les travaux de plantation ont effectivement commencé le 16 juillet 2015 dans le village de Doukolo serebougou. Il a été convenu avec les services techniques, de mettre en œuvre un plan d'action de 100 ha dont 50 ha en 2016 et 25 en technique de traitement et de conservation de sol ;
- la case flottante appartenant aux villages de Talo Bozo et Fani Yenesso : cette case est une expérimentation en matière de pisciculture et contient des tilapias en phase de pré-grossissement.
- le seuil barrage de Tallo : construit depuis 2007 dans le cadre du Projet d'Aménagement des Plaines du Moyen Baní (PMB), le PID-BS devrait s'occuper de l'augmentation de la superficie irrigable et de la protection des berges. Dans ce sens, la mission a été informée de la disponibilité des APD et DAO. A ce niveau, il est à signaler le niveau de dégradation avancé des berges.



Les activités de reboisement dans le cadre du PAR dans le village de Doukolo serebougou



Seuil barrage de Tallo réalisé dans le cadre du PMB

II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

La mission se réjouit globalement de la présence effective sur le terrain des différentes UGP et de l'exécution normale de la plus part des projets/programmes visités ou au moins de certaines de leurs composantes dans les délais raisonnables malgré l'insécurité dans certaines zones d'intervention des projets. Elle félicite et remercie les partenaires au développement de la poursuite ou de la reprise de la coopération bilatérale et multilatérale à travers le financement des Projets/Programmes d'investissements publics au Mali.

Toutefois, les autres enseignements majeurs tirés sont :

- la nécessité de renforcer les capacités de certaines structures de tutelle dans le processus de programmation et de suivi évaluation des projets (Direction Nationale des Production et Industries Animales et OPAM);
- la nécessité de négocier une seconde phase du PRODEFA avec la CTB en vue de pouvoir consolider les acquis de la première ;
- l'insuffisance de sensibilisation et d'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre de certaines activités du PRODEFA notamment l'opérationnalisation effective du « Marché à Poisson » de Sikasso ;
- la nécessité d'évaluer, d'actualiser⁸ et de donner de nouvelles orientations au Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux;

⁸ Le programme continue de s'exécuter sur la phase initiale 2008-2012

- le retard dans la mise en œuvre du PID-BS et la nécessité de le proroger au-delà de 2016 afin de poursuivre la mise en œuvre des chantiers ouverts ;
- la nécessité de poursuivre la négociation avec certains bailleurs du PID-BS en vue de diligenter la procédure de passation des marchés;
- la dynamisation du partenariat avec l'UEMOA à travers la construction de magasins à Koutiala et Mopti et l'extension du logiciel de gestion de stocks aux délégations et bureaux OPAM;
- la nécessité de poursuivre le partenariat dynamique avec l'UEMOA pour la construction et/ou réhabilitation des magasins de stockage au profit de l'OPAM.

III- SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

Au terme de la mission, les difficultés rencontrées, leurs causes et les suggestions/recommandations sont consignées dans le tableau ci-dessous :

N°Ordre	Difficultés rencontrées	Causes	Suggestions et/ou recommandations	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
CONTRAT PLAN ETAT – OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL SELINDUE (ODRS) – PRODUCTEURS					
1.	- Dégradation des canaux d'irrigation primaires et secondaires	- Insuffisance d'entretien des canaux	- Nettoyage et faucardage des mauvaises herbes ; - Entretien régulier des canaux	- ODRS/Producteurs ; - ODRS/Producteurs	Sans délai
2.	- Panne des stations de pompage	- Vétusté des pompes ; - Insuffisance d'entretien des ouvrages d'exhaure ; - Insuffisance de ressources financières	- Acquisition de nouvelles électropompes ; - Entretien régulier de la station ; - Respect des engagements financiers	- Etat/ODRS ; - ODRS/Producteurs ; - Etat, ODRS et Producteurs	- Sans délai
3.	- Non apurement des dettes contractées par les paysans	- Insuffisance des ressources financières; - Faible sensibilisation des paysans	- Révision des conditions des prêts ; - Sensibilisation des paysans.	- ODRS/Institution de micro finance	Toute l'année
4.	- Caducité du Décret N°99-448/P-RM du 31/12/1999 portant nomination des membres du Conseil d'Administration (CA)	- Mobilité du personnel du Conseil d'administration	- Relecture dudit Décret	- ODRS/MDR	1 ^{er} trimestre 2016 (en cours d'actualisation)

N°Ordre	Difficultés rencontrées	Causes	Suggestions et/ou recommandations	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACOLE DE SIKASSO (PRODEFA)					
.1.	- Problème de consolidation des acquis du projet	- Clôture du projet au 31/12/2015	- Négociation d'une phase de consolidation (2016-2018)	- Etat/CTB	1 ^{er} trimestre 2016
.2.	- Non opérationnalisation du marché à poisson de Sikasso	Faible occupation des étales par les vendeuses de poissons	- Poursuivre des actions d'IEC	Etat/Mairie de Sikasso/association des vendeuses de poisson	1 ^{er} trimestre 2016
PROJET DE RECONSTITUTION DU STOCK NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE					
.1.	- Insuffisance des magasins à Mopti	- Occupations des magasins par la MINUSMA à Mopti ;	- Négociation des magasins occupés ; - Construction de nouveaux magasins	- Etat/MINUSMA ; - Etat/UEMOA	2 ^{ème} semestre 2016
.2.	- Insuffisance de matériels bureautique et informatique dans les délégations et bureaux OPAM	- Faible prise en compte des besoins par la direction OPAM	- Equipement en matériels bureautique et informatique dans les délégations et bureaux	- OPAM/CSA	1 ^{er} trimestre 2016
PROGRAMME QUINQUENNAL D'AMENAGEMENTS PASTORAUX (PQAP)					
1.	Tarissement précoce des mares	- Insuffisance de suivi des travaux - Faible niveau	- Renforcer le suivi des travaux ; - Associer les services	DNPIA/DFM/MDR/CP S	1 ^{er} trimestre 2016

		d'implication des services déconcentrés de l'Etat	techniques dans l'exécution des travaux sur le terrain		
2.	- Difficulté de consolidation des acquis du projet	- Insuffisance dans la stratégie de mise en œuvre ; - Faible suivi des activités du projet	- Evaluer la 1 ^{ère} phase du projet (2008-2012); - Donner de nouvelles orientations au projet	- DNPIA/MDR/DNP D	1 ^{er} semestre 2016
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE (PID-BS)					
1.	Lenteur dans la passation du marché relatif au lot 2 (équipement hydromécanique)	- Suspension de la coopération ; - Manque de supervision (manque de communication)	Mission technique à Eximbank	DGDP/PDIBS	1 ^{er} trimestre 2016
2.	Lenteur dans l'approbation des dossiers au niveau de certains bailleurs de fonds	- Irrégularité dans la mission conjointe de supervision	Mission auprès des bailleurs de fonds	PDI-BS	1 ^{er} trimestre 2016

IV- CONCLUSION

La présente mission a été d'une importance capitale, car elle a permis d'échanger avec certains acteurs et bénéficiaires directs, de passer en revue la situation d'exécution physique et financière, de constater l'effectivité des réalisations physiques et de proposer des solutions idoines aux problèmes rencontrés sur le terrain.

Eu égard aux réalisations physiques visitées et aux témoignages recueillis auprès de certains bénéficiaires, la mission apprécie à sa juste valeur l'effort consenti par les différentes Unités de Gestion des Projets/Programmes dans l'atteinte des résultats sectoriels escomptés en vue de réduire significativement la pauvreté dans les différentes zones d'intervention.

Cependant, des efforts doivent être consentis par l'Etat et ses Partenaires Techniques et Financiers pour assurer la consolidation des acquis du PRODEFA et permettre la poursuite des activités du PID-BS au delà de 2016. Il est impératif de donner de nouvelles orientations au Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux afin de prendre en charge de nouveaux défis liés au pastoralisme dans le sahel.

Par ailleurs, la mission se réjouit de l'engouement et de la détermination des autorités compétentes et des bénéficiaires à accompagner les projets/programmes et les encourage à persévérer dans cette œuvre. Enfin, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Nationale de la Planification du Développement devrait pérenniser les missions de suivi de terrain et pouvoir capitaliser les enseignements qui en découlent.

Bamako, le 29 décembre 2015

M^r Diakaria KONE

M^{me} SAMAKE HAOUA CISSE

Planificateur, DNPd, Chef de mission

Inspecteur des Finances, DNPd

M^r Kotié DIAKITE

Cadre CPS/SDR, membre

ANNEXES

- **1. Ordre de mission ;**
- **2. Liste des personnes rencontrées par projet ;**
- **3. Situation de décaissement du PRODEFA au 30 juin 2015;**
- **4. Situation des décaissements du PID BS au 30/09/2015 en fonction du plan de financement actualisé ;**
- **5. Liste des documents de travail par projet/programme.**